

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

27 AVRIL 2026
20H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 27 avril 2026, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Maire:	Monsieur Jonathan Cha	
	Conseillers:	Madame Lauren Small-Pennefather	Siège 1
		Madame Martha Slocombe	Siège 2
		Monsieur Nicholas Tassé	Siège 3
		Monsieur Philippe Bergeron	Siège 4

Absent (e) s: _____

Aussi présent (s): Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
Maître Claude Gilbert, Greffier
Maître Mathieu Poitevin, Assistant-Greffier
Madame Elisabeth Roy, Responsable des communications

Monsieur le Maire, Jonathan Cha, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

16 personnes y assistaient.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Nicholas Tassé, Conseiller, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20260427-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h03.

2. Accueil des visiteurs

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 avril 2026 tel que présenté

Adoptée à l'unanimité.
20260427-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Nicholas Tassé, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- séance ordinaire du 30 mars 2026;
- séance spéciale du 15 avril 2026.

Adoptée à l'unanimité.
20260427-003

5. Correspondance

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. Rapport du Maire

M. le Maire Jonathan Cha fit rapport sur les activités relevant de la gouvernance, du développement urbain et d'autres sujets.

7. Rapport des Conseillers

a) Siège Numéro 2

Martha Slocombe, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Transition écologique, urbanisme et participation citoyenne.

b) Siège Numéro 3

Nicholas Tassé, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Gestion des actifs et développement économique.

c) Siège Numéro 4

Philippe Bergeron, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Mobilité durable et sports.

d) Siège Numéro 1

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances et bilinguisme.

8. Première période de questions du public

À 20h33, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général. Les questions soumises par internet furent également admises.

1. Cynthia Nichols

Demande au conseil pourquoi l'arbre de Noël devant sa maison n'a pas encore été collecté?

Cherche à déterminer s'il est plus économique de faire appel à la Ville pour une collecte spéciale ou de louer un conteneur? Elle souhaite savoir si un permis est requis pour l'installation d'un conteneur?

2. Joanna Duy

A demandé des renseignements sur la présence du commandant du SPVM, puisqu'il avait été annoncé qu'il assisterait aux séances du conseil à compter du 27 avril?

Demande s'il y a des mises à jour concernant l'étude portant sur Westminster et Ainslie?

3. Michael Smith

Dans le cadre du projet pilote interdisant les virages à gauche sur Westminster, comment la Ville a-t-elle pris en compte les impacts sur la circulation sur Brock Nord?

Avez-vous envisagé certaines mesures d'atténuation, telles que :
l'interdiction des virages à gauche seulement durant les heures de pointe ;
l'interdiction de stationnement sur Brock et Ballantyne durant ces mêmes périodes, de Curzon à Sherbrooke, afin de créer deux voies de circulation ;
une présence policière accrue à l'intersection de Brock et Sherbrooke pour compenser l'augmentation de la circulation ?

4. Paul Kenton

L'élimination des virages à gauche de Sherbrooke vers Westminster en direction sud risque de rediriger un volume important de circulation vers Brock Nord.

Quelles mesures concrètes la Ville a-t-elle déjà envisagées pour faire face à cette situation ?

Sinon, quand peut-on s'attendre à un plan B viable, et ce, avant le début du projet pilote ?

5. Pascal Bricault

Y a-t-il des mises à jour concernant les travaux de travaux routiers et d'infrastructures d'eau sur Brock Nord, notamment dans les secteurs de Parkside et de Curzon ?

6. Joanne Baykey

Est-ce que des mesures sont envisagées pour réparer la rue Ainslie ?

7. Brandon Helfield

La Ville a-t-elle déjà envisagé de retirer le stationnement sur certaines rues transversales, comme Curzon ?

8. Merle Mcphail

Serait-il possible que la collecte du recyclage, des ordures et du compost ait lieu la même journée ?

9. Judith Ganten

serait-il possible d'assouplir les exigences de ramonage de cheminé prévues par le règlement devant entrer en vigueur en septembre ?

10. Rachel Ricci

Formule une demande concernant une troisième vignette de stationnement

Quand cette question du stationnement sur Westminster sera-t-elle enfin réglée ?

11. Sid Ryan

Quelle est la position du Conseil concernant le séchage fréquent du linge à l'extérieur, particulièrement lorsqu'il est visible des voisins et qu'il peut nuire à l'apparence générale du secteur ?

12. Farah Issa

La Ville pourrait-elle utiliser du thermoplastique routier plutôt que de la peinture annuelle ?

Serait-il également possible de prioriser le resurfaçage des routes plutôt que d'effectuer de grandes excavations à chaque réparation, sachant que l'état actuel des routes est préoccupant ?

13. Richard Dourian

Une décision a-t-elle été prise concernant l'installation d'une interdiction de stationnement de courte durée par exemple deux heures sur la rue Rugby pour permettre le nettoyage de la rue ?

14. Asher Waldman

En attendant que notre rue soit pavée, la Ville pourrait-elle renommer la rue Brock "Broken Street" ?

La première période de questions prit fin à 20h47.

9. Contrats et Greffe

a) Comité sur la planification financier

ATTENDU que le conseil municipal de Montréal-Ouest souhaite promouvoir une participation citoyenne significative par la création de comités consultatifs;

ATTENDU que le Conseil souhaite établir un Comité de planification financière afin de formuler des avis sur la diversification des revenus, la fiscalité municipale et les stratégies visant à renforcer la santé financière à long terme de la Ville;

ATTENDU que le mandat, la composition, le processus de nomination et le cadre de fonctionnement d'un tel comité doivent être formellement adoptés par résolution publique;

EN CONSÉQUENCE,

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, ET secondé par Nicholas Tassé, Conseiller, et résolu :

1. Que le Conseil crée le comité de Planification financière à titre de comité consultatif du Conseil, ayant pour mandat de contribuer aux priorités stratégiques de la Ville en analysant les enjeux, en proposant des idées et des actions, et en formulant des recommandations relatives à la planification financière, à la diversification des revenus et à la fiscalité municipale.

2. Que le Comité soit composé de minimalement huit membres citoyens nommés par le Conseil, et que le mandat du Comité demeure en vigueur jusqu'au 31 octobre 2029, sauf modification contraire par résolution du Conseil.
3. Que le Comité fonctionne conformément aux dispositions suivantes :
 - 3.1 Le Comité se réunit de quatre à dix fois par année selon un calendrier public;
 - 3.2 Le quorum est fixé à cinquante pour cent plus un des membres votants et non votants, à l'exclusion des membres substitués;
 - 3.3 Les recommandations du Comité sont rendues publiques;
 - 3.4 La présidence rend compte au Conseil des travaux et de l'avancement du Comité;
 - 3.5 Les membres sont couverts par l'assurance de la Ville lorsqu'ils agissent dans le cadre des réunions du Comité;
 - 3.6 Le Comité comprend :
 - la conseillère Lauren Small Pennefather, membre votant, agissant à titre de présidente;
 - le maire, membre votant;
 - la directrice générale, membre non votant;
 - la trésorière, membre non votant, agissant à titre de représentant de l'administration municipale.
4. Que le conseil municipal nomme par les présentes les personnes suivantes à titre de membres citoyens du Comité de planification financière, pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.
 - Andréanne Labbé
 - Michael Smith
 - Harold Knowles
 - Paul Kenton
 - Colleen Feeney
 - Jacob Adessky
 - Tom Clarke
 - Michael Elie
 - Elisabeth Chartier
 - Martin Bazinet
 - Bryan Nunelley
 - Olivier Bazinet
 - Julie Ducharme
 - Zachary Brzezinski
5. Que la liste des membres nommés soit publiée sur le site Web de la Ville.

Adopté à l'unanimité
20260427-004

b) Comité sur la transition écologique et l'environnement

ATTENDU que le conseil municipal de Montréal-Ouest souhaite promouvoir une participation citoyenne significative par la création de comités consultatifs;

ATTENDU que le Conseil souhaite établir un Comité de transition écologique et d'environnement afin d'appuyer la Ville dans son adaptation aux changements climatiques ainsi que dans l'élaboration de mesures environnementales et d'activités de sensibilisation du public;

ATTENDU que le mandat, la composition, le processus de nomination et le cadre de fonctionnement d'un tel comité doivent être formellement adoptés par résolution publique;

EN CONSÉQUENCE,

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère ET secondé par Philippe Bergeron, Conseiller et résolu :

1. Que le conseil municipal crée le comité de Transition écologique et d'environnement à titre de comité consultatif du Conseil, ayant pour mandat d'appuyer la Ville dans ses efforts d'adaptation aux changements climatiques, de proposer des initiatives environnementales et de promouvoir la sensibilisation environnementale auprès des résidents.
2. Que le Comité soit composé minimalement de huit membres citoyens nommés par le Conseil, et que le mandat du Comité demeure en vigueur jusqu'au 31 octobre 2029, sauf modification contraire par résolution du Conseil.
3. Que le Comité exerce ses activités conformément aux dispositions suivantes :
 - 3.1 Le Comité se réunit de quatre à dix fois par année selon un calendrier public;
 - 3.2 Le quorum est fixé à cinquante pour cent plus un des membres votants et non votants, à l'exclusion des membres substitués;
 - 3.3 Les recommandations du Comité sont rendues publiques;
 - 3.4 Le président fait rapport des travaux et de l'avancement du Comité au Conseil municipal;
 - 3.5 Les membres sont couverts par l'assurance de la Ville lorsqu'ils agissent dans le cadre des réunions du Comité;
 - 3.6 Le Comité comprend :
 - Conseillère Martha Slocombe, membre votant, agissant à titre de présidente;
 - le Maire, membre votant;
 - la directrice générale, membre non votant;
 - la coordonnatrice en environnement, membre non votant, agissant à titre de représentant de l'administration municipale.
4. Que le conseil municipal nomme par les présentes les personnes suivantes à titre de membres citoyens du Comité Transition écologique et d'environnement, pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.
 - Gabriel Bouffard
 - Marie Dugué
 - Sophie Girard
 - Juliana Garcia
 - Daniel Boulerice
 - Liz Ulin
 - Jennifer Melnick
 - Emmanuelle Khoury
 - Tagrid Akl
 - Andrea Archibald
 - Laura Cousineau
 - Laura Pearce
 - Kathy Machnik
5. Que la liste des membres nommés soit publiée sur le site Web de la Ville.

Adopté à l'unanimité
20260427-005

c) Comité municipalité amie des aînés

ATTENDU que le conseil municipal de Montréal-Ouest souhaite promouvoir une participation citoyenne significative par la création de comités consultatifs;

ATTENDU que le Conseil souhaite créer un comité Municipalité amie des aînés afin de mettre à jour et de mettre en œuvre la politique de la Ville à l'égard des aînés, et d'encourager la participation ainsi que le vieillissement actif des personnes âgées au sein de la communauté;

ATTENDU que le mandat, la composition, le processus de nomination et le cadre de fonctionnement d'un tel comité doivent être formellement adoptés par résolution publique;

EN CONSÉQUENCE,

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère et secondé par, Nicholas Tassé, Conseiller et résolu :

1. Que le conseil municipal crée le comité Municipalité amie des aînés à titre de comité consultatif auprès du Conseil, ayant pour mandat de mettre à jour et de mettre en œuvre la politique Municipalité amie des aînés, ainsi que de soutenir les initiatives favorisant le vieillissement actif, l'inclusion, la sécurité et la qualité de vie des résidents de tous âges;
2. Que le Comité soit composé minimalement de huit membres citoyens nommés par le Conseil, et que le mandat du Comité demeure en vigueur jusqu'au 31 octobre 2029, sauf modification contraire par résolution du Conseil.
3. Que le Comité exerce ses activités conformément aux dispositions suivantes :
 - 3.1 Le Comité se réunit de quatre à dix fois par année selon un calendrier public;
 - 3.2 Le quorum est fixé à cinquante pour cent plus un des membres votants et non votants, à l'exclusion des membres substitués;
 - 3.3 Les recommandations du Comité sont rendues publiques;
 - 3.4 Le président fait rapport des travaux et de l'avancement du Comité au Conseil municipal;
 - 3.5 Les membres sont couverts par l'assurance de la Ville lorsqu'ils agissent dans le cadre des réunions du Comité;
 - 3.6 Le Comité comprend :
 - Conseillère Martha Slocombe, membre votant, agissant à titre de président;
 - le Maire, membre votant;
 - la Directrice Générale, membre non votant;
 - Directrice-adjointe du service des loisirs, membre non votant, agissant à titre de représentant de l'administration municipale.
4. Que le conseil municipal nomme par les présentes les personnes suivantes à titre de membres citoyens du Comité Municipalité amie des aînés, pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

- Myra Sideris
- Barbara Tekker Brzezinski
- Fred Braman
- Kathy Faludi
- Tracie Swim
- Colleen Feeney
- Laura Abbatiello
- Ronald Smith
- Sharon Rozen
- Catherine Gardner
- Dany Holland
- Joanne MacPhail
- Rona Cukier

5. Que la liste des membres nommés soit publiée sur le site Web de la Ville.

Adopté à l'unanimité
20260427-006

d) Comité sur la revitalisation de l'avenue Westminster

ATTENDU que le conseil municipal de Montréal-Ouest souhaite promouvoir une participation citoyenne significative par la création de comités consultatifs;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite mettre en place un Comité sur la revitalisation de l'avenue Westminster afin de bonifier l'offre commerciale, valoriser ce secteur central et renforcer son attractivité;

ATTENDU que le mandat, la composition, le mode de fonctionnement et le rôle consultatif d'un tel comité doivent être établis par résolution du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il fut proposé par Nicholas Tassé, Conseiller, ET secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu :

1. Que le conseil municipal crée le Comité sur la revitalisation de l'avenue Westminster, à titre de comité consultatif, ayant pour mandat de formuler des propositions visant à renforcer l'offre commerciale, l'animation, l'embellissement et l'attractivité de l'avenue Westminster.
2. Que le Comité soit composé minimalement de huit membres citoyens nommés par le Conseil, et que le mandat du Comité demeure en vigueur jusqu'au 31 octobre 2029, sauf modification contraire par résolution du Conseil.
3. Que le Comité exerce ses activités conformément aux dispositions suivantes :
 - 3.1 Le Comité se réunit de quatre à dix fois par année selon un calendrier public;
 - 3.2 Le quorum est fixé à cinquante pour cent plus un des membres votants et non votants, à l'exclusion des membres substitués;
 - 3.3 Les recommandations du Comité sont rendues publiques;
 - 3.4 Le président fait rapport des travaux et de l'avancement du Comité au Conseil municipal;
 - 3.5 Les membres sont couverts par l'assurance de la Ville lorsqu'ils agissent dans le cadre des réunions du Comité;
 - 3.6 Le Comité comprend :
 - o conseiller Nicholas Tassé, membre votant, agissant à titre de président;
 - o le Maire, membre votant;
 - o la Directrice générale, membre non votant;
 - o le Responsable de l'urbanisme, membre non votant, agissant à titre de représentant de l'administration municipale.
4. Que le conseil municipal nomme par les présentes les personnes suivantes à titre de membres citoyens du Comité sur la revitalisation de l'avenue Westminster, pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

- Michel Aubé
- Fred Morin
- Thiago Valente
- Billy Tsekos
- Anthony Seminara
- Nicolas Curtis
- Amy Brownstetter
- Emily Dolan
- Julie Tasker-Brown
- Brandon Helfield
- Caroline Reny
- Mary-Ann Campbell-Shaw
- Natalia Koledina

4.1 Que les personnes suivantes soient nommées à titre de membres substitués du comité :

- Zofia Ecaterina Taranu
- Alex Yoo
- Nadav Aigen

5. Que la liste des membres nommés soit publiée sur le site Web de la Ville.

Adopté à l'unanimité
20260427-007

e) **Comité sur la mobilité durable**

ATTENDU que le conseil municipal de Montréal-Ouest souhaite promouvoir une participation citoyenne significative par la création de comités consultatifs;

ATTENDU que le conseil municipal désire mettre en place un Comité sur la mobilité durable afin de recommander des mesures favorisant la saine cohabitation de tous les modes de déplacement ainsi qu'un système de transport efficace, sécuritaire, équitable et respectueux de l'environnement;

ATTENDU que le mandat, la composition et le mode de fonctionnement d'un tel comité doivent être établis par résolution du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, ET secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu :

1. Que le conseil municipal crée le Comité sur la mobilité durable, à titre de comité consultatif, ayant pour mandat de formuler des recommandations visant la cohabitation harmonieuse des modes de déplacement piéton, cycliste, véhiculaire et ferroviaire, ainsi que l'amélioration de la signalisation, du stationnement et de l'occupation du domaine public.
2. Que le Comité soit composé minimalement de huit membres citoyens nommés par le Conseil, et que le mandat du Comité demeure en vigueur jusqu'au 31 octobre 2029, sauf modification contraire par résolution du Conseil.
3. Que le Comité exerce ses activités conformément aux dispositions suivantes :
 - 3.1 Le Comité se réunit de quatre à dix fois par année selon un calendrier public;
 - 3.2 Le quorum est fixé à cinquante pour cent plus un des membres votants et non votants, à l'exclusion des membres substitués;
 - 3.3 Les recommandations du Comité sont rendues publiques;
 - 3.4 Le président fait rapport des travaux et de l'avancement du Comité au Conseil municipal;
 - 3.5 Les membres sont couverts par l'assurance de la Ville lorsqu'ils agissent dans le cadre des réunions du Comité;
 - 3.6 Le Comité comprend :
 - o conseiller Philippe Bergeron, membre votant, agissant à titre de président;
 - o le Maire, membre votant;
 - o la Directrice générale, membre non votant;
 - o Le lieutenant de sécurité publique, membre non votant, agissant à titre de représentant de l'administration municipale.
4. Que le conseil municipal nomme par les présentes les personnes suivantes à titre de membres citoyens du Comité la mobilité durable, pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.
 - Darcy Mazloum
 - Ilan Rose
 - Jonathan Auger
 - Joanna Duy
 - Colin Brodhead
 - Frank Maddison
 - Paul-Vahe Cicek
 - Odile Liboiron-Ladouceur
 - Tanya Radhakrishna
 - Karen Donnelly
 - Nathaniel Haboucha
 - Karen Christensen
- 4.1 Que les personnes suivantes soient nommées à titre de membres substitués du comité :
 - Eli McLaren
 - René Boucher
5. Que la liste des membres nommés soit publiée sur le site Web de la Ville.

Adopté à l'unanimité
20260427-008

10. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 30 mars au 24 avril 2026

Il fut proposé par Nicholas Tassé, Conseiller, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables du 28 mars au 24 avril 2026 pour la somme de 763,486.92\$ et le versement de salaires au montant de 249,315.86\$ (période 13 à 16 soient acceptés et payés tels qu'énumérés.

Adopté à l'unanimité
20260427-009

b) Délégation de pouvoirs pour les mois de mars et avril 2026

Il fut proposé par Philippe Bergeron, Conseiller, et secondé par Martha Slocombe, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport de la Directrice générale concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour les mois de mars et avril 2026.

Adopté à l'unanimité
20260427-010

11. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 22 avril 2026

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère et secondé par Nicholas Tassé, Conseiller et résolu:

1) De prendre acte de la réception du procès-verbal de la séance tenue par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 25 mars 2026.

2) D'approuver, tels que présentés dans le cadre du PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale), les plans suivants soumis à la présente séance, conformément aux recommandations du CCU telles qu'énoncées au procès-verbal :

Adress	Project
457 Ballantyne North	Remplacement de dix fenêtres.
131 Wolseley	Remplacement de sept fenêtres.
54 Ballantyne North	Installation de remise de jardin
246 Ballantyne North	Remplacement d'une fenêtre.

3) D'approuver, avec conditions, en vertu du PIIA, les plans suivants, conformément aux recommandations du CCU telles qu'énoncées au procès-verbal :

Adress	Project
91-97 Bedbrook	Construction d'un garage détaché dans la cour latérale.
4 Fairfield	Remplacement d'une porte et d'une fenêtre à l'arrière par une porte-patio.
171 Bedbrook	Remplacement de deux fenêtres.
227 Bedbrook	Remplacement de l'escalier avant, du palier et ajout de garde-corps.
7 Rennie	Remplacement de la fenêtre du sous-sol et des fenêtres fixes.

4) Refuser les plans suivants, conformément aux recommandations du CCU telles qu'énoncées dans le procès-verbal :

Adress	Project
7 Rennie	Remplacement des fenêtres désignées A, B, D, G, H, I et J.

5) De reporter l'examen des plans suivants à une prochaine séance du conseil, conformément aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) telles qu'énoncées au procès-verbal.

Adress	Project
8101 Montreal-Toronto	Démolition du bâtiment existant et construction d'un nouveau bâtiment

Adopté à l'unanimité
20260427-011

12. Travaux publics

a) Étude de stationnement – offre de service de l'Agence de mobilité durable

ATTENDU que l'Agence de mobilité durable de Montréal est un organisme paramunicipal ayant pour mission d'assurer la gestion, l'application de la réglementation et le

développement de solutions innovantes en matière de stationnement sur rue et hors rue à Montréal;

ATTENDU qu'en mars 2025, la Ville de Montréal-Ouest a mandaté l'Agence afin de réaliser un portrait du stationnement public sur l'ensemble de son territoire, permettant de développer une meilleure compréhension de l'occupation du stationnement public sur rue et hors rue;

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest souhaite confier à l'Agence un mandat visant à identifier les possibilités d'évolution et de simplification de la réglementation du stationnement et que, conformément au paragraphe 1° b) de l'article 5 du Règlement sur l'attribution de certains contrats des organismes municipaux suivant une procédure sur invitation écrite ou de gré à gré un contrat de services peut être attribué de gré à gré à un organisme à but non lucratif lorsque la dépense est inférieure au seuil applicable de 368 000 \$ pour l'année 2026;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Philippe Bergeron, conseiller, et secondé par Nicholas Tassé, conseiller, et résolu :

1. QUE la Ville de Montréal-Ouest confie à l'Agence de mobilité durable de Montréal le mandat de réaliser une étude d'opportunité d'évolution et de simplification de la réglementation du stationnement;
2. QUE le paiement des honoraires prévus à cette fin, au montant forfaitaire de 27 000 \$, plus les taxes applicables, soit autorisé et imputé au poste budgétaire 02-350-00-419;
3. QUE la Directrice générale Me Raffaella Di Stasio soit autorisée à accepter l'offre de services de l'Agence, à signer l'entente de service afférente, incluant le plan de travail joint à titre d'annexe, et à assurer les suivis administratifs liés à ce mandat.

Adopté à l'unanimité
20260427-012

b) Octroi de contrat – services de laboratoire contrôle qualitatif (promenade Courtney)

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres par invitation afin d'engager une firme de laboratoire dans le cadre de travaux de renouvellement d'infrastructures sur promenade Courtney;

ATTENDU que cinq firmes furent invitées et que deux d'elles ont présenté une offre de service, laquelle devait être évaluée par un comité avant que celui-ci ne puisse considérer le facteur prix;

ATTENDU que, suite à ce processus, lequel fut mené en conformité avec la législation applicable, ladite firme a pu être évaluée en tenant compte de ce facteur;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Martha Slocombe, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu :

1. Que le contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux la promenade Courtney soit adjugé à Enviroc Groupe Fondasol, étant le soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage final, au prix total de 57 326,54 \$ (taxes incluses).
2. Que la dépense autorisée par la présente résolution soit imputée au règlement d'emprunt n° 2026-002.
3. Que le Maire et le Greffier soient autorisés à signer tout document contractuel requis pour les fins de la présente résolution, selon le cas.

Adopté à l'unanimité
20260427-013

13. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

14. Nominations

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

15. Dépôt de documents

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

17. Seconde période de questions du public

À 21h06, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance. Les questions soumises par internet furent également admises.

1. Cynthis Nichols, Joanna Duy et Colleen Feeney

A demandé des renseignements concernant le contrat de contrôle qualitatifs accordé pour la promenade Courtney.

2. George Peterakis

Il souhaite savoir à qui il peut s'adresser concernant son dossier présenté au CCU apparaissant à l'ordre du jour.

18. Levée de la séance

À 21h10, aucune AUTRE question n'étant posée,

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Philippe Bergeron, Conseiller, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20260427-014

Jonathan Cha
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20260427*